



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Politique de la sante

Question écrite n° 38307

Texte de la question

M Jean-Claude Cassaing appelle l'attention de Mme le ministre delegue aupres du ministre des affaires sociales et de l'emploi, charge de la sante et de la famille, sur les ravages provoques dans notre pays par le tabagisme et l'alcoolisme qui provoquent en France, respectivement 50 000 et 20 000 deces chaque annee. Le bilan est lourd et les previsions pessimistes. Malgre les cris d'alarme des chercheurs et des medecins, la consommation de tabac et d'alcool ne diminue pas. Il lui demande si le Gouvernement ne partage pas la politique de l'autruche en faisant adopter des lois qui restent lettre morte (comme par exemple la loi de juillet 1987 qui interdit la publicite de l'alcool a la television mais qui l'autorise ailleurs, a condition qu'elle ne soit pas dirigee contre des mineurs - que dire des panneaux le long des routes ? -, n'evoque pas la sexualite - dans n'importe quelle revue il est possible de trouver une entorse a cette interdiction -, etc), et si en realite les groupes de pression des industriels et des producteurs ne pesent pas d'un poids economique et politique superieur a celui de la sante et donc tout simplement de la vie.

Données clés

Auteur : [M. Cassaing Jean-Claude](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38307

Rubrique : Sante publique

Ministère interrogé : santé et famille

Ministère attributaire : santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mars 1988, page 1250